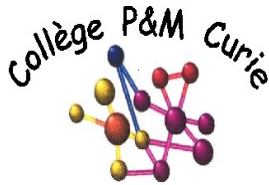


Niort le 1^{er} mars 2020



La Principale

Aux parents d'élèves
Année Scolaire 2021-2022

Objet : section sportive Rugby, année scolaire 2021– 2022 : demande d'inscription

Madame, Monsieur,

La section sportive rugby (ouverte depuis 2018) est proposée à tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, filles et garçons, membres licenciés d'un club de rugby. Les élèves inscrits bénéficieront d'un aménagement d'emploi du temps, pour s'entraîner deux après-midi dans la semaine entre 15H30 et 17H30, en fonction de leur catégorie d'âge. Leur présence est obligatoire à chaque entraînement tout l'année scolaire. L'encadrement est assuré par un professeur d'EPS et trois éducateurs diplômés d'Etat.

En postulant à cette section, la participation à l'association sportive du collège devient *obligatoire* pour les rencontres de rugby qui se déroulent le mercredi après-midi et nous attendons que les élèves s'investissent dans tous les sports collectifs. L'adhésion à l'A.S. est annuelle.

La fiche de candidature jointe devra être **retournée au secrétariat du collège, par courrier ou par mail, au plus tard le 30 avril 2021 (délai de rigueur)**, au nom de monsieur MORZADEC (professeur d'EPS), accompagnée de la copie des bulletins scolaires.

Un regroupement de tous les élèves se fera, si les conditions sanitaires le permettent, **le mercredi 12 mai 2021 au stade Espinassou, à 13h00**, à Niort. L'inscription sera confirmée par le collège Curie après étude du dossier scolaire et acceptation de la dérogation scolaire, le cas échéant, par la direction académique (le cas échéant).

Les professeurs d'EPS et moi-même nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous serait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Mme Jacquet-Gallo

Note : Pour des raisons d'emploi du temps, l'inscription à cette section facultative ne permet pas de s'inscrire dans une autre option. Une note et une évaluation sont portées sur chaque bulletin trimestriel. Le collège offre également la possibilité de pratiquer le **rugby en option** (2 h au lieu de 4h **en section**), dans ce cas la licence club n'est pas exigée. Prendre contact avec le collège le cas échéant.